

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

L'an deux mille vingt-six, le dix du mois d'avril à quatorze heures, en application de l'article L.2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 et de l'article L.5211-6 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire de la communauté de communes Mont-Lozère au Bleynard.

Étaient présents les conseillers communautaires suivants :

		PRÉSENTS	ABSENTS	AYANT DONNÉ POUVOIR À
ALLENC	CAPAROS Antoine	X		
	RANC Christophe	X		
ALTIER	VEDRIN Valérie	X		
	MOULIN Frédéric	X		
LA BASTIDE PUYLAURENT	TEISSIER Michel	X		
BRENOUX	TAURISSON Olivier	X		
	BADAROUX Michel	X		
CHADENET	ARBOUSSET Antonin	X		
CUBIÈRES	LAURENT Christian	X		
	BARGETON Pierre	X		
CUBIÉRETTES	BENOIT Christian	X		
LANUEJOLS	BRUGERON Christian	X		
	DUVERT Frédéric	X		
LAUBERT	BLANC Fablen	X		
MALONS ET ELZE	OLIVA Jean	X		
MONTBEL	MEYNIEL Sylvain	X		
	BERGOUNHE Claude	X		
MONT LOZERE ET GOULET	MEDARD Didier		Excusé	MARTIN Jordy
	TOIRON Nadine		X	TOIRON Nadine
	COULOMB Agnès	X		
	MARTIN Jordy	X		
PIED DE BORNE	MASMEJEAN Christian	X		
	CASTRO José	X		
PONTEILS ET BRESIS	HEIM Michel	X		
	BOIRAL Jean-Marie	X		
POURCHARESSÉS	MALAVAL Audrey	X		
PRÉVENCHÈRES	MAURIN Olivier	X		
	BOBONE Fabienne	X		
SAINT ANDRÉ CAPCÈZE	DE LESCURE Jean	X		
	GIRARD David	X		
SAINT ÉTIENNE DU VALDONNEZ	MALAVAL-Benoît	X		
	FERRIER André	X		
	COULOMB Myriam	X		
SAINT FRÉZAL D'ALBUGES	ROUX ROCHE Marie-Thérèse	X		
SAINTE HÉLÈNE	BONICEL Gérard	X		
	BIE Bruno	X		
VILLEFORT	JEAN-LOUIS Nathalie	X		
	VIELZEUF Frédéric	X		

1. Installation des conseillers communautaires

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-2 du CGCT, les dispositions du chapitre II du titre II du livre Ier de la deuxième partie relatives au maire et aux adjoints sont applicables au président et aux membres du bureau des établissements publics de coopération intercommunale, en tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du titre V de ce code.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Jean de LESCURE, président, qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Monsieur Jordy MARTIN a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (art. L. 2121-15 du CGCT).

Monsieur José CASTRO reprend la présidence de la séance, en sa qualité de doyen d'âge.

2. Élection du président

2.1. Présidence de l'assemblée

Le doyen d'âge des membres présents du conseil communautaire a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 36 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT est remplie.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application de l'article L. 5211-10 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Constitution du bureau :

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs au moins :

- Monsieur Frédéric VIELZEUF
- Monsieur Sylvain MEYNIEL

Monsieur José CASTRO a fait appel de candidatures pour le poste de président.
Monsieur Jean de LESCURE propose sa candidature pour occuper cette fonction.

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'un seul bulletin. Le président l'a constaté, sans le toucher. Le conseiller communautaire l'a déposé lui-même dans l'urne prévue à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Les bulletins ont été annexés dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.4. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 38
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 1
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 37
- f. Majorité absolue 19

CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean de LESCURE	37	trente-sept
.....

2.5. Proclamation de l'élection du président

M. Jean de LESCURE a été proclamé président et a été immédiatement installé.

3. Élection des vice-présidents

Sous la présidence de M. Jean de LESCURE, élu président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les



mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-présidents.

Si en application de cette dernière règle le nombre de vice-présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une métropole, de vingt.

La président a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, l'établissement disposait, à ce jour, de deux vice-présidents. Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à deux le nombre des vice-présidents du conseil.

3.1. Élection du premier vice-président

Monsieur Jean de LESCURE a fait appel de candidature pour le poste de premier vice-président.

Monsieur Claude BERGOUNHE propose sa candidature pour occuper cette fonction.

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants 38
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 3
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 35
- f. Majorité absolue 18

CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Claude BERGOUNHE	35	trente-cinq
.....

3.1.2. Proclamation de l'élection du premier vice-président

M Claude BERGOUNHE a été proclamé premier vice-président et a été immédiatement installé.

3.2. Élection du deuxième vice-président

Monsieur Jean de LESCURE a fait appel de candidature pour le poste de deuxième vice-président.

Monsieur Christian BRUGERON propose sa candidature pour occuper cette fonction.

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 38
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 4
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 34
- f. Majorité absolue 18

CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Christian BRUGERON	34	trente-quatre
.....



3.2.2. Proclamation de l'élection du deuxième vice-président

Monsieur Christian BRUGERON a été proclamé deuxième vice-président et a été immédiatement installé.

4. Élection des autres membres du bureau

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

Il a été décidé à l'unanimité que le bureau communautaire serait constitué de 14 personnes :

- le président
- les 2 vice-présidents
- 11 membres

4.1. Élection du membre du bureau n°1

Monsieur Jean de LESCURE a fait appel de candidature pour ce poste.

Monsieur Olivier TAURISSON propose sa candidature pour occuper cette fonction.

4.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 38
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 1
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 37
- f. Majorité absolue 19

CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Olivier TAURISSON	37	trente-sept

4.1.2. Proclamation de l'élection du premier membre du bureau

Monsieur Olivier TAURISSON a été proclamé premier membre du bureau et a été immédiatement installé.

4.2. Élection du membre du bureau n°2

Monsieur Jean de LESCURE a fait appel de candidature pour ce poste.

Monsieur André FERRIER propose sa candidature pour occuper cette fonction.

4.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 38
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 2
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 36
- f. Majorité absolue 19

CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
André FERRIER	36	trente-six
.....

4.2.2. Proclamation de l'élection du deuxième membre du bureau

Monsieur André FERRIER a été proclamé deuxième membre du bureau et installé.

4.3. Élection du membre du bureau n°3

Monsieur Jean de LESCURE a fait appel de candidature pour ce poste.

Monsieur Frédéric DUVERT propose sa candidature pour occuper cette fonction.

4.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 38
 c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 1
 d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
 e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 37
 f. Majorité absolue 19

CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Frédéric DUVERT	37	trente-sept
.....

4.3.2. Proclamation de l'élection du troisième membre du bureau

M Frédéric DUVERT a été proclamé troisième membre du bureau et a été immédiatement installé.

4.4. Élection du membre du bureau n°4

Monsieur Jean de LESCURE a fait appel de candidature pour ce poste.

Monsieur Claude BERGOUNHE précise que Nadine TOIRON souhaitait présenter sa candidature pour occuper cette fonction.

4.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 38
 c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 1
 d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
 e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 37
 f. Majorité absolue 19

CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Nadine TOIRON	37	trente-sept
.....

4.4.2. Proclamation de l'élection du quatrième membre du bureau

Madame Nadine TOIRON a été proclamé quatrième membre du bureau et a été immédiatement installé.

4.5. Élection du membre du bureau n°5

Monsieur Jean de LESCURE a fait appel de candidature pour ce poste.

Monsieur Christian LAURENT propose sa candidature pour occuper cette fonction.

4.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0



- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 1
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 37
- f. Majorité absolue 19

CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Christian LAURENT	37	trente-sept
.....

4.5.2. Proclamation de l'élection du cinquième membre du bureau

Monsieur Christian LAURENT a été proclamé cinquième membre du bureau et a été immédiatement installé.

4.6. Élection du membre du bureau n°6

Monsieur Jean de LESCURE a fait appel de candidature pour ce poste.

Monsieur Christophe RANC propose sa candidature pour occuper cette fonction.

4.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 38
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 38
- f. Majorité absolue 20

CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Christophe RANC	38	trente-huit
.....

4.6.2. Proclamation de l'élection du sixième membre du bureau

M Christophe RANC a été proclamé sixième membre du bureau et a été immédiatement installé.

4.7. Élection du membre du bureau n°7

Monsieur Jean de LESCURE a fait appel de candidature pour ce poste.

Monsieur Bruno BIE propose sa candidature pour occuper cette fonction.

4.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 38
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 2
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 36
- f. Majorité absolue 19

CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres



Bruno BIE	36	trente-six
.....

4.7.2. Proclamation de l'élection du septième membre du bureau

Monsieur Bruno BIE a été proclamé septième membre du bureau et a été immédiatement installé.

4.8. Élection du membre du bureau n°8

Monsieur Jean de LESCURE a fait appel de candidature pour ce poste.

Monsieur Michel TEISSIER propose sa candidature pour occuper cette fonction.

4.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 38
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 3
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 35
- f. Majorité absolue 18

CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Michel TEISSIER	35	trente-cinq
.....
.....

4.8.2. Proclamation de l'élection du huitième membre du bureau

Monsieur Michel TEISSIER a été proclamé huitième membre du bureau et a été immédiatement installé.

4.9. Élection du membre du bureau n°9

Monsieur Jean de LESCURE a fait appel de candidature pour ce poste.

Monsieur Olivier MAURIN propose sa candidature pour occuper cette fonction.

4.9.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 38
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 8
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 30
- f. Majorité absolue 16

CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Olivier MAURIN	30	trente
.....

4.9.2. Proclamation de l'élection du neuvième membre du bureau

Monsieur Olivier MAURIN a été proclamé neuvième membre du bureau et a été immédiatement installé.

4.10. Élection du membre du bureau n°10

Monsieur Jean de LESCURE a fait appel de candidature pour ce poste.

Monsieur Michel HEIM propose sa candidature pour occuper cette fonction.

4.10.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 38
 c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 3
 d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
 e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 35
 f. Majorité absolue 18

CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Michel HEIM	35	trente-cinq
.....

4.10.2. Proclamation de l'élection du dixième membre du bureau

Monsieur Michel HEIM a été proclamé dixième membre du bureau et a été immédiatement installé.

4.11. Élection du membre du bureau n°11

Monsieur Jean de LESCURE a fait appel de candidature pour ce poste.

Monsieur Sylvain MEYNIEL propose sa candidature pour occuper cette fonction.

4.11.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 38
 c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 1
 d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
 e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 37
 f. Majorité absolue 19

CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Sylvain MEYNIEL	37	trente-sept
.....

4.11.2. Proclamation de l'élection du onzième membre du bureau

Monsieur Sylvain MEYNIEL a été proclamé onzième membre du bureau et a été immédiatement installé.

5. Observations et réclamations

6. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le dix avril deux mille vingt-six à 16 heures, 50 minutes, en double exemplaire a été, après lecture, signé par le président, le conseiller communautaire le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

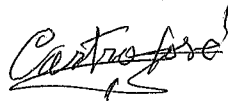
Le président,

Jean de LESCURE



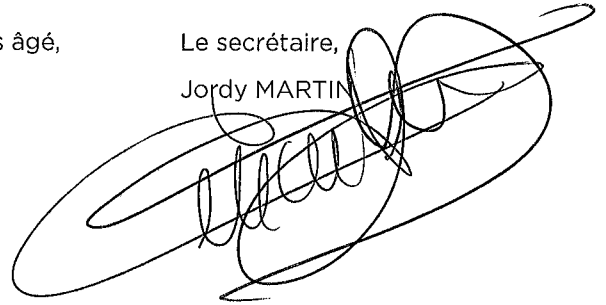
Le conseiller le plus âgé,

José CASTRO



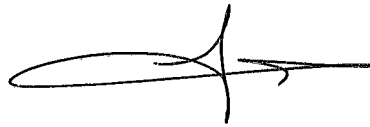
Le secrétaire,

Jordy MARTIN

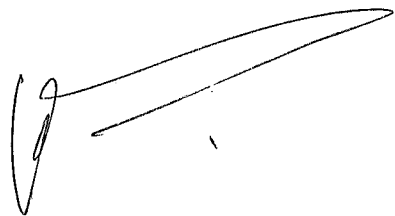


Les assesseurs,

Frédéric VIELZEUF



Sylvain MEYNIEL



Envoyé en préfecture le 13/04/2026

Reçu en préfecture le 13/04/2026

Publié le 13/04/2026



ID : 048-200069128-20260410-PV202604-AU